

24 janvier 2022

EMN Luxembourg Weekly Brief:

Le Réseau européen des migrations, créé par la décision n°2008/381/CE du Conseil du 14 mai 2008, a pour objet de fournir des informations actualisées, objectives, fiables et comparables sur la migration et l'asile aux institutions européennes, aux autorités des Etats membres et au grand public en vue d'appuyer l'élaboration des politiques et la prise de décisions au sein de l'Union européenne.

Informations utiles:

- Le 19 janvier 2022, [le projet de loi n°7954 portant modification de la loi modifiée du 29 août 2008 sur la libre circulation des personnes et l'immigration](#) a été introduit à la Chambre des députés. L'objectif principal du projet de loi consiste à structurer de manière claire et cohérente les différentes catégories de mesures d'éloignement en vue d'une meilleure gestion du phénomène du séjour irrégulier des ressortissants de pays tiers sur le territoire luxembourgeois. A cette fin une définition générale du terme « éloignement » a été introduite.
- À partir du 19 janvier 2022, [l'EUAA \(European Union Agency for Asylum\)](#) remplace l'EASO (European Asylum Support Office) en devenant une agence. Il s'agit de la mise en œuvre de la première proposition de réforme du régime d'asile européen commun, et d'une étape importante dans la modernisation des pratiques de l'UE en matière d'asile et d'accueil. L'EUAA, établie par le [Règlement \(UE\) 2021/2023 du Parlement européen et du Conseil](#), dispose de davantage d'outils pour aider les États membres à faire converger leurs pratiques en matière d'asile et d'accueil vers la législation européenne dans la matière.
- Dans le cadre du plan d'action national d'intégration (PAN), le Département de l'intégration a réalisé une campagne de présentation des 10 projets actuellement en cours. Trouvez les vidéos des projets sur la [chaîne YouTube](#) du Département de l'intégration. En outre, les résultats atteints des projets PAN 2020 sont disponibles sur [le site web du Département de l'intégration](#). Quant au nouvel appel de projets clôturé le 5 janvier, la sélection des projets 2022 est en cours avec date de début fixée au 1er mai 2022.
- Le 17 janvier 2022, le ministère de la Famille, de l'Intégration et à la Grande Région et la commune de Hesperange [ont signé le « Pakt vum Zesummeliewen »](#). Avec la commune de Hesperange, 19 communes ont désormais signé le pacte.
- Dans le cadre de la Future Skills Initiative, l'ADEM [a analysé les métiers et compétences recherchés sur base des études sectorielles](#) réalisées à partir des offres déclarées à l'ADEM et des descriptions des postes. Les études détaillées sont disponibles et consultables sur [le site de l'ADEM](#).

Publication EMN:

Nous avons le plaisir de vous présenter [le bulletin d'information « EMNews » de janvier 2022](#), qui donne un aperçu des différents événements passés et futurs qui ont été organisés ou auxquels l'équipe de l'EMN Luxembourg a participé ainsi que des publications récentes produites par le Réseau.

Chiffre de la semaine: 6801

Pendant l'année 2021, un nombre total de 6.801 personnes ont obtenu la nationalité luxembourgeoise à la suite des procédures de naturalisation, d'option et de recouvrement. Ce nombre représente une baisse de 27,6% par rapport à 2020 (9.389) et de 40,6% par rapport à 2019 (11.451). Selon le ministère de la Justice, la baisse est principalement due aux restrictions de déplacement liées à la pandémie de la COVID-19.

Source: Ministère de la Justice

**Si vous souhaitez recevoir l'EMN Luxembourg Weekly Brief dans votre boîte mail,
merci de contacter mathis.osburg@uni.lu**

Nous contacter :

Email: emn@uni.lu

Twitter: [@EMNLuxembourg](https://twitter.com/EMNLuxembourg)

Site du LU EMN NCP : <https://emnluxembourg.uni.lu>

Site de l'EMN : https://ec.europa.eu/home-affairs/what-we-do/networks/european_migration_network_en